

Appel à consultation pour le recrutement d'un expert pour l'élaboration d'un « livre blanc » sur l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques

Date : 30 avril 2021

Pays :	Maroc.
Description de la mission :	Élaboration d'un « livre blanc » de la société civile environnementale pour l'alignement des politiques publiques et du plan national de relance post Covid-19 avec les enjeux de l'Accord de Paris et les exigences de durabilité et de résilience
Titre du projet :	Renforcement opérationnel du 4C Maroc.
Lieu d'affectation :	Rabat, Maroc.
Date limite de dépôt des candidatures :	14 Mai 2021 à midi

Considérant la décision gouvernementale de limitation des déplacements en cette période de pandémie, les offres seront envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : ro4c.maroc@gmail.com

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par écrit à l'adresse susmentionnée.

L'UGP répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants.

I. Contexte

la présidence UK de la 26e Conférence des parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26), prévue à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021, s'est engagée à concrétiser le potentiel de l'Accord de Paris en facilitant un résultat négocié équilibré qui accélère l'action climatique, notamment en encourageant les Parties à soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) ambitieuses et des stratégies à long terme, avec des engagements accrus en matière de financement climatique et d'économie réelle.

Le Maroc, pays leader dans sa région dans les questions du changement climatique, a pris des engagements ambitieux pour mettre en œuvre l'Accord de Paris. Le pays s'est ainsi engagé à réduire ses émissions de 42% à l'horizon 2030, une stratégie bas carbone à long terme est en cours d'élaboration, un Plan national d'adaptation est en cours de finalisation, et plusieurs stratégies sectorielles intègrent déjà les préoccupations climatiques.

Ces importantes réalisations méritent d'être soutenues et développées davantage au regards des défis énormes auxquels le Maroc est confronté dans un contexte particulier de plans de sortie de la pandémie mondiale, d'accélération de la mise en œuvre des Agendas mondiaux à l'horizon 2030 (liés au climat, à la perte de biodiversité, à la transition énergétique et au développement durable) , d'aggravation des inégalités sociales et territoriales, et de virage que le Maroc compte prendre dans sa trajectoire de développement. Le pays se doit également de saisir les opportunités disponibles dans le cadre de la finance climatique pour assurer une transition de l'économie nationale vers une économie verte et résiliente.

la société civile environnementale compte contribuer activement à ces chantiers stratégiques, qui conditionnent l'avenir du Maroc de demain durant la prochaine décennie 2020-2030, en proposant un document de référence de plaidoyer sous forme d'un « **livre blanc** », qui propose des pistes pour recadrer les priorités nationales, ainsi que les choix stratégiques pour les futures politiques publiques afin de prendre pleinement en compte les impératifs de résilience face aux changements climatiques. Ce « **livre blanc** », est destiné à servir de socle pour les discussions avec les responsables et les acteurs nationaux, afin de promouvoir l'intégration structurée des axes de résilience climatique, de durabilité et d'inclusion dans les stratégies et politiques sectorielles, notamment en prévision des élections législatives prévues en 2021 .

C'est dans ce cadre que le Centre 4C Maroc lance la présente consultation, en coordination avec le collège « Société Civile et Organisations Non Gouvernementales du 4C » et avec l'appui du projet PNUD « Appui opérationnel du centre 4C ». Elle s'inscrit dans la continuité du travail déjà réalisé par le Collège en 2020 au niveau de 7 régions pour renforcer les capacités des ONGs marocaines dans le plaidoyer en vue d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans les schémas , les plans d'aménagement et les programmes de Développement des Régions.

II. Objectif

L'objectif de la présente consultation est d'élaborer un « **livre blanc** » qui se veut un document de plaidoyer pour l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques de développement, que la société civile mettra à la disposition des décideurs politiques au niveau central et territorial.

Ce livre blanc aura pour objectifs de :

- Mettre les questions de préservation du capital naturel, de lutte contre les changements climatiques et la dégradation de la biodiversité, et d'atteinte des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 au cœur des politiques publiques et des futurs programmes de développement ;

- Inscrire la durabilité, la résilience et l'inclusion au cœur du plan de relance économique et sociale du Gouvernement pour la période post-crise du COVID19;
- Alerter les acteurs concernés sur la nécessité de repenser le processus de conception, de convergence et de mise en œuvre des politiques publiques en mettant la transition écologique, numérique, et énergétique au cœur des politiques et programmes ;
- Consolider le leadership climatique international du Maroc en accélérant la mise en œuvre des agendas mondiaux par les différents acteurs : Gouvernement, parlement, conseils régionaux et communaux.

III. Missions et tâches

Pour répondre à l'objectif susmentionné, l'expert (e) doit accomplir les tâches suivantes :

Mission 1 : Évaluer la pertinence de la politique climatique du Maroc et identifier les défis de mise en œuvre :

- Évaluation de la pertinence de la politique climatique nationale ;
- Réalisation d'un état des lieux des feuilles sectorielles et des plans réalisés ou en cours de réalisation ;
- Évaluation de la gouvernance, conception et mise en œuvre des différents plans de la politique climatique ;
- Analyse des actions engagées en matière d'intégration de la dimension climatique dans la planification stratégique territoriale.

Mission 2 : Identifier les enjeux du contexte national et international lié aux agendas mondiaux et aux plans de relance post- Covid 19 et leurs répercussions sur le Maroc :

- Identification des tendances mondiales climatiques actuelles et leurs impacts sur le Maroc ;
- Évaluation des nouvelles actions climatiques engagées par le Maroc;
- Analyse critique du plan de relance du Maroc sous le prisme de la résilience climatique.

Mission 3 : Proposer des pistes d'inflexions stratégiques et des recommandations

- Identification des pistes d'inflexions stratégiques pour l'intégration des risques et des opportunités liées aux différentes dimensions d'adaptation et d'atténuation, de transition écologique et de développement durable dans les plans de relance économique et sociale au niveau national et territorial ;
- Proposition de mesures opérationnelles pour décliner des orientations stratégiques dans les différentes actions futures sur le plan de la planification, ainsi que sur le plan économique, institutionnel, législatif et sectoriel.

Mission 4 : Organisation d'ateliers de concertation avec la société civile et les acteurs concernés.

Ce document sera Co-construit de manière participative selon une approche progressive et itérative avec l'ensemble des acteurs concernés. Dans ce cadre, le consultant est invité à préparer des ateliers de concertation et d'intégrer les résultats de réflexion de l'ensemble du processus dans le document final.

IV. Livrables, échéances prévisionnelles.

Activités et Livrables	Echéances prévisionnelles des livrables	Estimation H/J préparation et animation A titre indicatif	Pourcentage du paiement
Livrable 1 : rapport de synthèse des missions 1 et 2	30 jours après la signature du contrat	9	50%
Livrable 2 : rapport de synthèse de la mission 3	50 jours après la signature du contrat	10	
Livrable 3 : Document de plaidoyer ou livre Blanc	60 jours après la signature du contrat	9	50%
Livrable 4 : rapport des ateliers	Après la réalisation des ateliers	5	
Total		33H/J	100%

V. Profil de l'expert (e) :

L'expert (e) doit justifier des qualifications suivantes :

- ❖ Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
- ❖ Ayant une bonne expérience professionnelle dans un domaine en lien avec développement durable ou changement climatique ;
- ❖ Ayant une excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau international, national et territorial et ayant réalisé des études sur l'évaluation des politiques publiques en lien avec la thématique ;
- ❖ Ayant une bonne expérience dans l'animation des ateliers en la matière.

VI. Présentation de l'Offre du Contractant

L'expert est tenu de présenter, individuellement ou en groupement, les documents suivants :

a) Offre Technique détaillant

- CV de l'expert ;
- Etapes et calendrier de mise en œuvre ;
- Une méthodologie de travail

b) Offre Financière :

Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J.

L'offre financière doit être datée et signée.

VII. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur les CV des candidats et la note méthodologique et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 Analyse technique comparative des offres :

Critères de l'évaluation technique	Points
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie - Améliorée : Un bon niveau de détail, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations, un échéancier pour l'atteinte des résultats attendus (20 points) - Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points) - Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points) 	20
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil du consultant Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ; - Bac + 5 : 10 points - Moins de bac +5 : 0 points 	10
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience professionnelle dans un domaine en lien avec développement durable ou changement climatique - Plus de 10 ans : 20 points - Entre 5 et 10 ans : 10 points - Moins de 10 ans: 0 points 	20
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience en lien avec l'objet de la consultation : (réalisation des études sur l'évaluation des politiques publiques en lien avec la thématique) - ≥ 5 références : 30 points, - 3 ≤ nombre de références <5 : 15 points - Moins de 3 : Éliminé. 	30
Une bonne expérience dans l'animation des ateliers en la matière. (20 points : 4 points par atelier)	20
Total	100

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :
 → Une note technique inférieure à la note technique minimale de 80 points qui représente 80% de la note maximal des offres techniques (100 points).
 Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.

du barème suivant :

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement du moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→80% pour l'offre technique

→20% pour l'offre financière

$$N = 0,8 * T + 0,2 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

VIII. Dépôt des offres :

L'expert(e) intéressé est prié d'envoyer deux documents séparés :

- 1. Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans le point VII du présent document ;
- 2. Offre financière :** Estimation du coût tel que précisé dans le point VII du présent document.